L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
No. 51, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour neuf mois. [illegible] sera payé au domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés n'aient été payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, un mois avant que le terme de l'abonnement soit expiré.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Aux artisans, apothicaires tenant magasins de détail, $60; aux Banques, Compagnies d'assurances et autres institutions publiques, $75; à ceux qui vendent à l'encan, aux armateurs et bateaux à vapeur, et aux maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque jour, si il est inséré dans les deux langues.

LES ANNONCES de marques et de déserts, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, meubles, les avis de départ des passagers, les avis de naissance, de mariage, &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES par articles d'une nature personnelle, hors de l'usage ordinaire, paieront le double du prix des annonces ordinaires, et d'avance.

LES ANNONCES qui émanent de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné, à l'exception de celles de ventes à l'encan par le détail, de plantations, et maisons, par la voie de la poste, ou des personnes [illegible] seront perçues en compte séparément et aux prix des annonces.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette insertion.

AUCUNE ANNONCE de candidats à un office public, à moins que le prix de l'insertion n'en ait été payé d'avance, ne sera reçue.

LES THEATRES et salles ouvertes pour l'amusement public, feront insérer chaque jour ses nouvelles annonces pendant la saison des théâtres, pour $150.

LES ANNONCES de candidats à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

POUR NEW-YORK. Par Key-West et Charleston.—Départ dimanche 20 juin à 4 heures.—Le magnifique steamer à basse pression NEW-YORK, capitaine John T. Wright, construit à New-York pour la mer, et ayant de magnifiques emménagemens, partira comme ci-dessus. Les passagers arriveront à New-York, 8 jours après leur départ d'ici, ce steamer emportant une provision suffisante de combustible pour tout le voyage. Pour passage dans la Chambre ou à l'entrepont et pour la balance du fret, s'adresser à bord ou à ROGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

N. B. Des chambres pour familles peuvent être arrangées en s'adressant comme ci-dessus. 7 juin.

PARTIES DE PLAISIR.

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG et Madisonville.—Le bateau à vapeur MAZEPPA, capitaine L. T. Knight, commencera ses voyages réguliers à Mandeville, Lewisburg, et Madisonville, samedi 29 du courant, et continuera les fins durant l'été, en partant du bout du chemin de fer du lac Pontchartrain les samedis après l'arrivée des chars de 4 heures de l'après-midi. A son retour, il partira de Madisonville les dimanches à 4 heures de l'après-midi. 26 mai—30

POUR ST. LOUIS ET QUINCY.—Le bateau à vapeur OREGON, neuf et fin marcheur, capt. Cable, est actuellement prêt à recevoir du fret, et on ayant déjà une partie engagé, partira sous peu. Pour le reste de son chargement ou passage, s'adresser à bord au bout de la rue Poydras, ou à CHAS. DOANE, 60, Poydras. 24 mai

PAQUEBOT REGULIER POUR MANDEVILLE, LEWISBURG & COVINGTON.—Le steamer fin marcheur WALKER, capitaine J. A. Bourdeau, ayant été entièrement réparé, partira pour les ports ci-dessus tous les mardi et jeudi après l'arrivée des chars de 6 heures et effectuera son retour tous les mercredi et vendredi. Il quittera aussi le rail road tous les samedi pour revenir le dimanche après-midi.

Le steamer Walker remontera la rivière jusqu'à Covington. [illegible] passage s'adresser au capitaine à bord. 22 av—3m

PAQUEBOT DE BAYOU SARA ET PORT HUDSON (Nouvel arrangement.) Le steamer FERRIAN, capitaine Jesse Hart, partira à l'avenir de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis matin à 10 heures, et à son retour il quittera Bayou Sara et Port Hudson les samedis. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à ROGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

27 avril ou à STETSON & AVERY.

Paquebot hebdomadaire entre la Nelle-Orléans et Mobile. Le steamer ECHO, capitaine H. Little, ayant été radoubé à neuf, reprendra ses voyages réguliers vers le 30 mai, partant de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 6 heures P. M. pour la Baie St. Louis, Pass Christian, Mississippi City et Biloxi, et reviendra le dimanche, touchant aux ports ci-dessus et arrivera au Rail Road le lundi matin à 6 heures.

Il partira de la Nouvelle-Orléans pour le Mobile, tous les mardi à 6 heures P. M. touchera aux endroits ci-dessus désignés et arrivera à Mobile le mercredi à 6 heures, P. M.

Il repartira de la Mobile pour la Nouvelle-Orléans, les vendredis à 6 heures, A. M. touchera aux endroits ci-dessus et arrivera à la Nouvelle-Orléans, le samedi à 6 heures du matin.

Il fera le 29 mai, l'Echo fera un voyage par semaine à la Mobile et partira d'ici le samedi 22 courant, à 6 heures P. M. pour son premier voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à GINN & DUNN, 19 avril 64, Nlle. Levée.

POUR LAFOURCHE, et tous les ports intermédiaires.—Le marcheur GENL. HARRISON, capitaine Batchelder, naviguera comme paquebot régulier pendant toute la saison, entre cette place et les ports ci-dessus désignés, laissant la Nouvelle-Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à HENRY TETE, 13 m—30 13, rue Conti.

BATEAU DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.—Le steamer ROB. FULTON, pour BAYOU SARAH, capitaine A. Kinney, partira de cette ville chaque mardi et samedi, à 10 heures A. M., et de Bayou Sarah, les lundi et mercredi, à 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 6 déc

POUR ATTAKAPAS et les ports intermédiaires.—Le steamer neuf et tirant peu d'eau, ZEPHYR, capitaine J. F. Smith, fera les voyages comme paquebot régulier, pour les ports ci-dessus pendant toute la saison. Et pendant les basses eaux il fera les voyages comme paquebot régulier. Il quittera la Nlle. Orléans les ... à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à A. H. VERRET, 6, Nlle Levée. 14 nov

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots de la Louisiane et de New-York.—Le paquebot MISSISSIPI, capitaine Chester Hallard, partira le 20 juin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord au bout du marché aux légumes ou à JAS. E. WOODRUFF, 12 juin 35, rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE.—La goélette fine voilière RIO, capt. Greenway, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR BOSTON.—Ligne de paquebots. La barque BASHAW, capit. Frederick Howes, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. A. MERRITT, 53, rue du Camp.

POUR BOSTON.—La barque voilière ALTHORP, capitaine Blake, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face de la Presse d'Orléans, ou à JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp. 28 mai

POUR BALTIMORE.—Le brick fin voilier, de première classe, SPLENDID, capt Tilg, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adr sser à 3 juin O. BEDFORD & BECK, 34, rue de la Douane.

POUR LA MOBILE, par le Bassin.—La goélette MARIA, capitaine Elderkin, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 11 juin 97, Camp.

POUR NORFOLK, City Point et Richmond.—Le brick paquebot ORLEANS, capitaine William Wickham, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée, partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face du Magasin rouge, ou à JOHN ALEXANDER, 26 mai 15, rue du Canal.

POUR SAVANNAH.—La goélette CHOCTAW, capitaine Norton, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, et allant à bord, partira dans peu de jours. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 5 mai 97, rue du Camp.

PORTS D'EUROPE.

POUR LONDRES.—Le navire de première classe HERCULEAN, capitaine B. Cook, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et allant à bord, partira sous peu. Pour le fret ou passage, s'adresser à JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

POUR LIVERPOOL.—Le navire de 1re classe, fin voilier, CLIFTON, capitaine Ingersoll, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le fret de 300 balles de coton, ou passage, s'adresser à 14 juin J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR LONDRES.—Le navire de première classe et fin voilier, TENNESSEE, capitaine Wise, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le passage, ayant tous les commodités d'un paquebot, s'adresser à A. L. ADDISON & Co. Bank Place, ou à JOHN A. MERRITT, 9 juin 53, rue du Camp.

A VENDRE OU A FRETER

A FRETER POUR PHILADELPHIE.—On a besoin d'un navire pour prendre un chargement pour ce port. Il serait expédié de suite. S'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 14 juin 97, rue du Camp.

On demande un navire pour charger 300 boucauts de sucre sur la côte pour New York. S'adresser à ANDREW S. BARKER, 12 juin 49 1/2, Commune.

ON a besoin d'un navire anglais, français, belge ou américain pour prendre un chargement à Tabasco ou à Laguna, et le transporter dans un port d'Europe. S'adresser à J. W. ZACHARIE, 86 Douane. 15 juin

MAISONS A LOUER

UNE maison en briques, située aux encoignures Ste. Anne et Claiborne.

Une maison à étages et en briques, située rue d'Orléans, entre Morales et Tonti.

Une maison, située rue Moreau, entre Port et Ferdinand, bloc des Architectes.

Une moitié de maison, située rue Claiborne, entre Ste. Anne et Dumaine.

Pour les conditions, qui sont avantageuses, s'adresser rue Chartres, No. 123 à CORBEVIOLLE & LACROIX. 15 mai

A LOUER.—Le magasin à trois étages No. 47, rue Bienville, entre celles Royale et Chartres. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser à SCHMIDT & Co. 11 mai 66 rue Bienville.

A LOUER.—Une maison en briques à étages, située dans la rue des Ursulines entre Bourbon et Royale. S'adresser à LAUVE FRERES, 24 mai No. 24, Vieille-Levée.

A LOUER OU A VENDRE.—La jolie maison de campagne de Mme Ve Delcampo, située à l'autre bord de la rivière à un mille au-dessous de ferry. Il y a sur la devanture un joli parterre, très bien entretenu. Pour les conditions, s'adresser à J. D. Olivier, rue Royale No. 113 21 mai

A LOUER PRESENTEMENT.—Une maison à quatre appartemens, avec cuisine &c., rue du Bassin, entre Conti et Bienville, s'adresser à E. BRUGIER, 9 juin 9, rue Saint Louis.

PENSION BOURGEOISE.

HOTEL DU NORD ET DES HABITANS.

N. GEORGE a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de quitter l'Hôtel du Nord, rue Bienville No. 2, et qu'il a ouvert à l'encoignure des rues de la Vieille Levée et Bienville, No. 6, au premier, l'Hôtel du Nord et des Habitans, où les personnes de la ville et de la campagne trouveront une pension et un logement avec tout le confort désirable.

Prix de pension par mois $35—Déjeuner et dîner $1 chaque. Des blanchisseuses à l'hôtel, blanchira le linge des pensionnaires qui le désireront.

On y parle anglais et français.

L'entrée de l'hôtel est par la rue Bienville No. 6 au premier. 14 juin—6

ASSURANCES SUR LA VIE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.

LE nombre d'une institution d'assurance sur la vie, et les primes [illegible] de la vie d'individus résidant à la Louisiane, ont déterminé la direction de cette compagnie à mettre en opération la clause de sa charte qui l'autorise à contracter des assurances sur la vie, à des prix qui pourront mettre à même chaque personne, jouissant d'un revenu annuel ordinaire, d'assurer à ceux qui dépendent d'elle une ressource en cas de mort.

L'échelle des primes adoptée par la compagnie est aussi conforme qu'il a été possible de la faire à celle des Compagnies de Londres, qui font des assurances sur la vie dans toute l'Angleterre, il n'y est fait aucune augmentation pour la différence des climats.

D'après cette échelle, une prime annuelle de vingt piastres, payée par une personne de 30 ans, assure la somme de mille piastres à ceux qui en dépendent dans le cas de mort; une prime annuelle de cent piastres assure une somme de cinq mille piastres, et ainsi de suite en proportion pour une autre somme.

La Compagnie signera des polices pour une période d'une ou plusieurs années, dont la prime sera payable par trimestre, par semestre, ou par année.

Des renseignements plus détaillés seront fournis au bureau de la Compagnie, No. 42, rue de Conti, à l'encoignure de la rue de Chartres.

Par ordre de la Direction,
1 mars CH. BRIGGS, secrétaire.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.

Nlle. Orléans, 11 mai 1841.

LE soussigné est autorisé à recevoir des propositions pour l'entreprise d'un chenal à ouvrir de l'Arkansas à la Rivière Rouge, en vertu d'un acte de la législature; les travaux devant être faits en vertu d'une allocation dépensée pour cet objet par la Législature de l'Etat, conformément aux plans et devis estimatif fait par feu T. Downey, ingénieur du Bureau, qu'on peut consulter et examiner en s'adressant à Eugène Maisonet, Secrétaire du Bureau, Vieille Levée, no. 28.

Les personnes qui se présenteront pour entreprendre cet ouvrage devront donner caution suffisante pour un montant double de celui du contrat, et une part d'un tiers de la valeur des travaux à mesure de leur achèvement, sera retenu par le Bureau, pour assurer l'exécution fidèle du contrat.

THOS. W. CHINN,
13 mai Président du Bureau des Travaux Publics.

MARCHANDISES Sèches d'Exportation.—En débarquement du navire Tallahassee et reçu par les derniers arrivages, de Liverpool,

Mousseline imprimée;
Mousseline imprimée pour deuil;
Mousseline batiste et jaconat;
Mousseline Dimity;
Indiennes imprimées, de grande variété;
Mouchoirs blancs et noirs;
Velours, Lustring unis et à dessins;
Shawls et Mouchoirs en coton;
Cotonnade, qualité supérieure;
Rectagnes, toile à draps, écrue;
Draps couleur, bayettes;

Ainsi que d'autres articles convenables aux marchés du Mexique et de Texas, à vendre à des termes libéraux, par 26 mai— B. D. BLOSSMAN.

MAGASIN DE COMESTIBLES,

Encoignure Royale et Dumaine.

LE Soussigné offre à vendre les articles ci-après, fraîchement reçus:

40 Caisses absinthe V. & L.
30 do Kirshwasser,
110 doux. Guignolet d'Angers
2000 livres jambons d'ours,
50 doux. fromage de Neufchâtel,
400 boîtes sardines,
300 do petits pois,
100 do capres à l'huile, de Bordeaux,
200 do pâtés et demi pâtés truffés,
100 caisses fruits conservés dans leur jus,
40 milliers bouchons longs et courts,
100 livres mastic préparé pour cacheter les bouteilles,
30 caisses curaçao,
6 do marasquino,
100 do Bonbons superfines assorties,
30 do liqueurs, crème de noyau,
30 do vermicelle et macaroni,
600 do vin rouge, Lafitte, Larose, Léoville, St. Julien,
200 do vin blanc, Barsac, Graves, Sauterne,
6 barriques vins, véritable Château Lafitte,
20 do do St. Julien très-vieux
20 do do St. Estèphe et Montferrand.
10 demi barriques vins blanc, Sauterne et Barsac,
100 barriques vins de Bergerac,
30 futailles Cognac vieux.
21 mai—30 B. FOUVERIN.

REÇU par les derniers arrivages d'Europe—Un assortiment de marchandises nouvelles, ombrelles et mérinos, gants blancs et St. Nicolas, éventails, beurres, écrans, démêloirs, éventails, petits cols soie, rubans en ganse, broderie en tout genre, peignes pour retenir les chapeaux de dames, houppes, chapeaux d'hommes, linges bordés, de pour enfants en paille et autres, parfumerie, belles en gomme élastique, nécessaires de voyage; dépôt d'Odontine Pelletier.

Séparée pour teindre les cheveux, fournitures de coiffeur, perruques, bandeaux, et autres postiches.

90 odeurs différentes de Prevost pour le mouchoir.

Donne des leçons de coiffure. T. MOREAU,

150, rue Royale, encoignure St. Pierre, et 28, rue Saint Charles, en face de l'Hôtel Exchange. 19 mai

TRESOR DE LA POITRINE.

Pâte Pectorale de mou de veau, de Degenetais, pharmacien Chimiste à Paris.

DE toutes les préparations qui ont été conseillées dans les affections de poitrine, il n'en est aucune qui ait obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau, les résultats constamment heureux de son emploi ont excité les affections aiguës et chroniques de poumons, en font foi par excellence.

Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine; elle facilite l'expectoration, elle calme instantanément les quintes de toux, elle arrête et guérit le coqueluche, les rhumes, les catarrhes les plus rebelles et les enrouements. Elle a été reconnue par les membres les plus distingués de la faculté de Paris, après avoir constaté son efficacité, qui ont unanimement adopté comme le remède le plus efficace et le plus sûr que l'on puisse employer dans toutes les affections de la poitrine et des voies aériennes.

Le dépôt se trouve à la Nouvelle Orléans, chez M. Martin, pharmacien, rue de Chartres, No. 171. 24 fév—6m

CARGAISON DE MARSEILLES.

LES soussignés offrent à vendre en débarquement de la [illegible] de Marseilles, les marchandises suivantes:

456 barriques vin rouge,
50 1-2 do do
60 barils vin de Porto,
50 barils vin de Madère,
150 caisses vin muscat,
400 paniers huile d'olives,
100 1-2 paniers do do,
100 caisses liqueurs assorties,
300 sacs et 10 balles bouchons
40 caisses pâte de Castille,
48 caisses soufre en roche,
196 caisses salaisons assorties
40 balles amandes douces,
800 jarres d'un assorties,
800 paquets d'ail.
GEORGE GREEN & BROTHER,
26 mai 50, rue Gravier.

MOULIN A MAIS FRANÇAIS PORTATIF DE GENTRY.

CES moulins possèdent des avantages marqués sur tous ceux qui sont employés aujourd'hui. Ils peuvent moudre de 4 à 10 boisseaux de maïs de la meilleure qualité par heure; les personnes qui en ont fait usage leur ont donné la préférence sur tous les autres. Ils sont complets et prêts à être mis en opération. Ils peuvent être transportés aisément par des bateaux ou wagons dans toute partie de l'Etat. Constamment en mains et à vendre au no. 2, de la Nelle. Levée.
26 mai— J. MACVEIGH.

NOUVELLE MACHINE A EGRAINER LE MAIS.

CETTE machine peut égrainer 50 boisseaux par heure, chaque grain en sort dépouillé de paille. Le soussigné a également, constamment à vendre, une quantité d'autres machines de dernières inventions, propres à l'usage des habitants du Sud. A vendre au No. 3, Nlle. Levée.
20 mai— J. MACVEIGH.

MOULINS A MAIS PORTATIFS, de Gallatin. Ces moulins peuvent moudre de 12 à 25 boisseaux de maïs par heure, qui en ont conseil, et sont de nourriture aux animaux. Ce moulin est généralement employé dans la Virginie, le Kentucky, l'Ohio, et dans d'autres Etats du Nord. On peut faire une économie d'un tiers par l'usage de ce moulin. En vente au no. 3, Nlle. Levée.
20 mai— J. MACVEIGH.

ASPHALTE.

B. GOODBY a l'honneur de prévenir Messrs. les propriétaires et entrepreneurs de bâtimens, qu'il a réduit de 50 cents le prix de son dallage en asphalte pour magasins, cuisines, écuries, remises et banquettes.

Ainsi la yarde est fixée à $1 50 au lieu de $2 qui était leur ancien prix, et qui est encore le prix actuel de ses confrères. Terrasses couvertes en asphalte à $1 la yarde, id. à la brosse, garanties pour un an, 20 cents la yarde. Son office Nô 4 Passage de la Bourse. 18 nov

CUCULLU, LAFEYRE & Co., 28, vieille Levée, offrent à vendre:

600 sacs café de la Havane, supérieur,
30 boîtes sucre blanc de la Havane,
500 barriques vin de Catalogne,
Vins de Por et Madère en petites futailles, importation directe; vieux vin espagnol, de dessert, en damejeannes; 160 caisses raisins M. R.,
Un grand assortiment de cigares de la Havane,
Poisson conservé en boîtes de 100 et 50 livres,
5 balles toile à drape de Russie. 4 juin

MARCHANDISES sèches—45 balles toile à chemises 4 1/4 et 7/8 écrue, superfine et extra; 20 caisses toile à draps 6 1/4 et 7/8; 10 caisses indiennes superfines 9/8; 3 caisses coutils de fantaisie, et 40 caisses courses pointes impériales 12 1/4, 12 1/4, 11 1/4, 10 1/4 et 9 sur 6, en magasin et à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
3 juin 134, rue des Magasins.

BOTTES, Souliers et Brodequins—10 caisses comprenant un assortiment général de ces articles pour hommes et enfans, en magasin et en débarquement du navire Tennessee, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
3 juin 134, Magasins.

WAGONS, charrettes, drays, roues de charrettes à boeufs.—Le soussigné reçoit constamment des meilleures manufactures de Philadelphie, des wagons pour 2 et 4 chevaux sans planches d'entourage; drays à coton avec moyeux en fer, drays communs, charrettes à briques, chars à un et deux chevaux, roues de différentes dimensions, brouettes &c. à vendre par CHS. BYRNE,
16 juin 158, rue Tchoupitoulas.

CHANDELLES de blanc de baleine, huile, suivre &c. &c.—4 caisses chandelles de New Bedford de dimensions assorties; 1500 gallons huile de sperme d'hiver en barils et barriques, 10 caisses feuilles de cuivre de 14 à 24 onces, 24 barriques zinc pour toiture; 40 barils huile de lin, 22 barils huile de [illegible] à vendre par WALTON & COCKAYNE,
17 juin 20 et 20 Nlle. Levée.

GRAND ET BEL ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS CONFECTIONNES.

Vente à des prix réduits.

MEAKINGS & KETCHAM, encoignure des rues de la Vieille Levée et Bienville, ont en mains un grand et nouvel assortiment d'HABILLEMENTS D'ETE, envoyés de New York et confectionnés tout exprès pour le détail de cette ville; ils les offrent à vendre à des prix fort réduits. Leur stock se compose de tous les objets de toilette que peut désirer un étranger ou un habitant, et les prix auxquels ils vendront peuvent manquer de satisfaire les acheteurs. 8 juin

EAU-DE-VIE, VINS ET LIQUEURS.

40 demi pipes Eau de vie de Cognac 1re et 4me preuve,
20 barils eau de vie blanche, 4me preuve,
40 barriques vin rouge de Bordeaux,
30 barils vin blanc Haut Sauterne,
50 caisses vin rouge divers crûs,
20 do de liqueurs assorties,
20 do de kirschenwasser, 20 de marasquino,
à vendre par J. ALBERT,
11 juin 20, rue St. Louis.

DROGUES et médicamens—Le soussigné reçoit constamment d'Europe et des villes du Nord des drogues et médicamens frais et choisis. Les familles, les habitans et autres peuvent s'approvisionner chez lui à des prix modérés. Il exécute aussi avec la plus grande attention les prescriptions des médecins.
13 janv Ville de Lafayette

CUIVRE.—En débarquement des navires Persian et [illegible]

4 caisses cuivre de chaudronniers, de 9 à 9 1-2 [illegible]
6 caisses feuilles de cuivre 14, 16 et 18 oz. A vendre par
21 mai PRIESTLEY & BEIN, 10 N. Levée.

FER—En débarquement du trois mâts Persian, de Liverpool,

300 paquets de feuilles de cuivre de 12 à 26.
300 do cercles en fer de 1 1-4 pouce à 4 pouces.
100 do fer assorti pour palleries.
100 do de fer rond ou carré de 5 8 et 1-2
100 barres plates, rondes et carrées à vendre par
21 mai PRIESTLEY & BEIN, 10 N. Levée.

LE soussigné offre à vendre en débarquement du Charlemagne, de Bordeaux, 8 barriques et 20 demi barriques vin de Grand cru, St. Julien, d'une récolte des années 1825, 31, 35 et 36.

Plus 25 caisses des mêmes vins des années 1819, 22, 26, 31 et 36.

2 barriques vin rouge 1825 et 20 demi do St. Julien [illegible], 20 caisses même vin rouge 1825.
CHARLES DUFOUR,
16 mai 66 rue du Camp.

TOILE D'EMBALLAGE et cordes du Kentucky, de qualité supérieure, à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co.
20 avril 65 rue Natchez

HUILE ET CHANDELLES—20 barriques huile de baleine raffinée; 20 do huile de sperme d'hiver; 100 caisses chandelles de blanc de baleine, en magasin et à vendre par J. HALL & A. B. BEIN,
13 mai 26, Nlle. Levée.

Pecherie de [illegible] 30 Gravier.

CHANDELLES de blanc de baleine, à vendre par THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

CIGARES [illegible] THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

RIZ—Pacanes en [illegible], à vendre par J. W. ZACHARIE & Co.

LIQUEURS—40 caisses assorties, à vendre par 16 juin WIGGIN & DAVENPORT, 36 Gravier.

BOTTES, souliers et brodequins, à vendre par 16 juin WIGGIN & DAVENPORT, 36 Gravier.

GRAISSE [illegible] à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 36 Gravier.

LARD [illegible], à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 36 Gravier.

HUILE de sperme—1500 gallons à vendre par WM. HENRY FULLER, 45 Poydras.

HUILE [illegible] WM. HENRY FULLER, 45 Poydras.

CLOUS [illegible] WM. HENRY FULLER, 45 Poydras.

DOUBLONS Mexicains à vendre par 16 juin J. ROBERT & Co. 2, rue de Magasins.

CAFE—[illegible] à vendre par ROGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

GENIEVRE—[illegible] ROGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

MAIS—600 sacs [illegible] à vendre par GINN & DUNN, 54, Nlle. Levée.

BEURRE—10 barils beurre frais à vendre par 16 juin J. VAIRIN & Co.

WHISKEY commun—50 barils [illegible], à vendre 16 juin J. VAIRIN & Co.

WHISKEY—[illegible] de Cincinnati à vendre par J. VAIRIN & Co.

FARINE—500 barils à vendre par J. VAIRIN & Co.

CUIVRE [illegible] F. CAUSEY & Co. 50 rue Bienville.

HUILE de sperme—2000 gallons à vendre par WM. HENRY FULLER, 45 Poydras.

HUILE de Poisson noir—400 gallons à vendre par WM. HENRY FULLER, 45 Poydras.

VENDERIE—2 caisses, à vendre par 16 juin WM. HENRY FULLER, 45, Poydras.

HUILE mélangée—1500 gallons, à vendre par 16 juin WM. HENRY FULLER, 45, Poydras.

CIGARITTES—20 barils de Mendes, à vendre par 16 juin J. M. CABALLERO.

GRAISSE—200 barillets graisse à vendre par J. VAIRIN & Co.

SUCRE de la Havane, à vendre par B. VALLS, 6 juin 35 Gravier.

CONFITURES DE LA HAVANE—19 caisses à vendre par B. VALLS, 35 Gravier. 8 juin

MANNES EN SORTES—10 caisses à vendre par 8 juin B. VALLS, 35 rue Gravier.

CHAUX A BORD—480 barils, à vendre par 7 juin BEDFORD & BECK.

MAIS—400 sacs maïs blanc, à vendre par 31 mai CONVERSE & Co, 45 N Levée.

FEVES blanches—50 barils en bon ordre, à vendre par 9 juin CONVERSE & Co, 45 N. Levée.

VIN—2 caisses à vendre par CONVERSE & Co, 45 N. Levée.

BLANC de baleine, à vendre par 9 juin CONVERSE & Co, 45 N. Levée.

OLIVES—235 barillets, à vendre par 31 mai B. VALLS, 35, Gravier.

CHANGE sur la Havane à vendre par 31 mai J. N. RICULFI & Co.

FARINE de Maïs, à vendre par 3 juin CONVERSE & Co, 45, Nlle. Levée.

SUCRE blanc de la Havane—15 caisses à vendre par 3 juin B. VALLS, 35, rue Gravier.

GENIEVRE de Hollande—10 pipes à vendre par 3 juin B. VALLS, 35, rue Gravier.

EAU DE VIE de Cognac—20 demi pipes à vendre par 3 juin B. VALLS, 35, rue Gravier.

SAUMONS—30 1-2 de barils saumons frais, à vendre par 3 juin N. A. NORCROSS & Co. 40, rue Gravier.

CAFE—1000 sacs café de Laguayra, à vendre par 3 juin R. GRONING & Co.

INDIGO DE CARACAS—45 surons à vendre par 3 juin R. GRONING & Co.

AMANDES douces et amères, à vendre par 31 mai B. VALLS, 35, Gravier.

MOURUE—50 balles à vendre par 31 mai JAS. D. DENEGRE, 16, rue de la Douane.

PORC—500 barils porc mess, prime et M. O. à vendre par 31 mai CHS. DOANE, 60, rue Poydras.

GRAISSE—150 barils et 200 barillets, à vendre par 31 mai CHS. DOANE, 60, Poydras.

LARD—10 boucauts pièces côtés et épaules, à vendre par 31 mai CHS. DOANE, 60, Poydras.

THE poudre à canon et impérial, à vendre par 31 mai CHS. DOANE, 60, Poydras.

INDIENNES et mousselines—6 caisses à vendre par 21 mai WM. C. TOMPKINS & Co. 50, Gravier.

HUILE de baleine—15 barils à vendre par 31 mai WM. C. TOMPKINS & Co. 50, Gravier.

RAVENS DUCK—300 pièces à vendre par 31 mai GEO. GREEN & BRO., 55, Gravier.

GRAISSE—500 barillets à vendre par 31 mai STETSON & AVERY, 60 Gravier.

TRAITES sur New-York, à vendre par W. G. HEWES.

LETTRES de change sur la Havane, à vendre par 12 mai R. GRONING & Co.

INDIGO de Caracas—25 surons à vendre par 12 mai R. GRONING & Co.

HUILE de Lin—10 barils à vendre par ALEX. GOW, 20, Bienville.

TEREBENTHINE—Esprit de térébenthine, à vendre par ALEXANDER GOW, 20, Bienville.

COTON Spool, à vendre par WM. FREHN, 7 mai 39, rue de la Douane.

CHANGE—Traites sur l'Angleterre, à vendre par KOHN DARON & Co.

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié, à vendre par 25 mai J. VAIRIN & Co.

TETES de Cochon—150 barils à l'inspection et à vendre par J. VAIRIN & Co.

CIDRE—25 caisses cidre de Champagne, à vendre par 25 mai J. VAIRIN & Co.

HUILE de lin—15 barils à vendre par 24 mai ALEX. GOW, 20, Bienville.

CORDES—300 rouleaux cordes à vendre par 29 avril MAUNSEL WHITE & Co.

TOILE du Kentucky—300 pièces à vendre par 29 avril MAUNSEL WHITE & Co.

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire ELEONOR venant de Bordeaux, 1000 caisses de vin rouge. 24 av. CH. S. DUFOUR.

TOILE à moustiquaires—5 caisses 9/4 en débarquement du navire Oceone, à vendre par L. A. LEVY Jr. 27 mai 30, rue de la Douane.

VERRES à vitres—3000 caisses de toutes grandeurs, en magasin et à vendre par J. ALBERT, 11 juin 20, rue St. Louis.

TOILE d'Emballage d'Ecosse—250 pièces toile forte d'emballage de 42 et 43 pouces de largeur, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 1 juin 20, rue du Camp.

TOILE d'emballage d'Ecosse—150 pièces toile d'emballage, d'Ecosse de 42 à 43 pouces de largeur à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 20, rue du Camp.

BLANC de baleine, savon—300 caisses blanc de baleine New Bedford, 500 dito savon de bonnes qualités, à vendre en gros et en détail par S. LATAPIE, 60 V. Levée.

FEUILLES DE FER BLANC—150 caisses 1/2 X en débarquement du navire Persian, et à vendre par PRIESTLEY & BEIN, 16 mai 10, Nelle. Levée.

PORC et toile d'emballage—200 barils porc mess, 300 pièces toile d'emballage, 500 rouleaux de cordes, à vendre par 22 mars MAUNSEL WHITE & Co.

CUIRS—50 rouleaux cuirs pour harnais en magasin et à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 10 mai 25, rue St. Louis.

MADERE—25 caisses vin de Madère, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 12 juin 25, rue St. Louis.

SUCRE—200 boucauts sur une habitation, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 12 juin 25, rue St. Louis.

ESPECES—2500 piastres mexicaines, à vendre par CANTIN, DARAN & Co. 4 juin 31 et 33, rue St. Louis.

CAFE DE LA HAVANE—400 sacs, à vendre par ABRAHAM TRIER, 3 juin 34, rue Gravier.

EAU-DE-VIE—21 quarts de barriques eau-de-vie marque de Seignette, 61 barils de Plade de do ayant droit au drawback et à vendre par 3 juin J. W. ZACHARIE & Co.

PAILLASSONS—50 pièces 4/4 fine et extra fine en débarquement du navire Oceone; aussi en magasin 40 pièces 4/4 et 5/4 paillassons à carreaux, de Bruxelles et d'autres par L. A. LEVY, 27 mai 30, rue de la Douane.

SUCRE et Mélasse—Les soussignés ont en magasin cinquante boucauts sucre, de qualité supérieure pour les ménages, les grocers, et 40 barils mélasse des Attakapas, à vendre à des conditions avantageuses par J. HALL & A. B. BEIN, 3 juin 26, Nlle. Levée.

COTON SUR BOBINES—6 caisses de coton à coudre de la manufacture renommée de Robert Farquharson, Paisley, à vendre par KENNEDY, DUREL & Co. 11 mai 66 rue Toulouse.

SUCRE raffiné en pains, cassé et mis en poudre, de la raffinerie de sucre de Boston, de 1ère. qualité, en magasin et constamment à vendre par H. A. NORCROSS, 40, rue Gravier.

SAUMONS—Quelques quarts de barils saumons épicés à vendre par H. A. NORCROSS, 40 mai 40, rue Gravier.

FABRIQUE D'EAUX MINERALES GAZEUSES.

LE soussigné a l'honneur d'informer Messieurs les habitans de cette cité et de la campagne, qu'on trouvera constamment dans son établissement un assortiment de toute sorte d'eaux minérales telles que Vichy, Spa, Seidlitz, Baréges, Bonnes, Soda, Seltz, Ferrugineuses, ainsi que les limonades gazeuses aux groseilles, à l'orange, citrons, etc. Pour bals et soirées.

Les ordres pour la campagne seront remplis avec soin et ponctualité et à des prix très modérés.
J. METGE, 169 Royale.

TAPIS ANGLAIS SUPERIEURS, TOILE CIREE POUR APPARTEMENTS.

LES soussignés désirant clore la vente de leurs tapis et de leurs toiles cirées, les offrent à vendre aux prix suivants:

Tapis anglais à 6 1/4 la yarde;
Toile cirée forte, à 9 do;
En gros et en détail. PEET & NORTH,
1 juin 12, Chartres.

MARCHANDISES DIVERSES—25 barils sel d'Epsom, 100 caisses amidon de Bremen, 10 balles clous de girofles, 20 barils alun, 3 barillets noix muscades, 10 caisses soufre en fleur, 350 pièces cordons-lacets, 60 caisses pipes à nègres de grandes dimensions, 600 pièces platilles, 100 pièces, crées en magasin et à vendre par O. H. MISSEGAES, Vieille Levée.

MILLE PIASTRES DE RECOMPENSE.

BANQUE DE LA LOUISIANE,
Nlle.-Orléans, 17 mai 1841.

LA récompense ci-dessus est offerte par cette institution, pour l'arrestation et la livraison de P. H. Léveque junior, dernièrement employé comme teneur de livres à la banque, afin qu'il puisse être traduit devant les tribunaux de cette ville et de l'Etat, pour cette affaire.

Par ordre de la Direction,
16 mai WM. E. LEVERICH, Caissier.

$ 2000 DE RECOMPENSE.

Banque de la Louisiane.

LA récompense ci-dessus est offerte à celui qui arrêtera Edouard Dauney, ci-devant receveur, et Charles Zénon Collins, ci-commis aux escomptes de cette institution et les livrera aux autorités de cette ville, de manière à ce qu'ils puissent être jugés devant les tribunaux de cet Etat.

Il sera payé une somme additionnelle de $1000 s'ils sont pris hors de l'Etat.

Par ordre du Bureau,
20 mai J. B. LEVERICH, Caissier.

Mme. JONC, modiste, rue de Chartres No. 32, informe respectueusement les dames et le public en général, qu'elle vient de recevoir un grand choix de nouveautés de saison: chapeaux, capotes pour dames et enfans, chapeaux de paille, de petites broderies nouvelles, mousseline, dentelles, de différente espèce de broderie, mousseline unie, lacons, indienne, et robes brodées, fichus, manchettes, écharpes en grenadine, un filet, en tulle brodé, rubans nouveaux et un grand choix de nouveautés, cravates brodées pour hommes en tout ce, laine pour à broder dessin crochettés, etc., etc., qu'elle vendra à bas prix. 3 mai

---

PASTILLES [illegible] à vendre par J. F. [illegible]

HUILE [illegible] à vendre par J. J. [illegible] & Co.

HUILE [illegible] WM. C. TOMPKINS & Co.

GRAINE [illegible] BENJ. DOUGLASS, 12, rue Poydras.

SEL—300 sacs sel de Turques, en magasin et à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, rue Poydras.

TABAC [illegible] BENJ. DOUGLASS, 12, rue Poydras.

JAMBONS—16 boucauts épaulés de Cincinnati, en magasin et à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, rue Poydras.

VIN—50 quarts de pipes [illegible] en magasin et à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, rue Poydras.

CHOCOLAT et [illegible]—100 caisses chocolat supérieur et 60 boîtes [illegible], à vendre par THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

CHANDELLES de suif [illegible] THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

CHANDELLES de suif—110 caisses blanc avec du cuir, à vendre par THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

PAPIER à envelopper [illegible] THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

CAROTTES [illegible] THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

MARCHANDISES—50 balles et caisses à vendre par THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

PLOMB—[illegible] WIGGIN & DAVENPORT, 36 Gravier.

LIQUEURS [illegible] WIGGIN & DAVENPORT, 36 Gravier.

CHANDELLES [illegible] WIGGIN & DAVENPORT, 36 Gravier.

THE [illegible] WIGGIN & DAVENPORT, 36 Gravier.

SAVON—[illegible] à vendre par WM. HENRY FULLER, 45, rue Poydras.

FARINE—[illegible] JOSEPH LANDIS & Co., 16 rue Poydras.

LARD—[illegible] de Cincinnati, pièces côtés et épaules à vendre par JOSEPH LANDIS & Co., 16 rue Poydras.

FARINE—[illegible] JOSEPH LANDIS & Co., 16 rue Poydras.

PORC—[illegible] JOSEPH LANDIS & Co., 16 rue Poydras.

GRAISSE—[illegible] J. LANDIS & Co., 16 rue Poydras.

THE [illegible] de Young Hyson en boîtes de 13 livr. de Pou-hong, 1/2 caisses en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 14 juin 73, rue des Magasins.

AMIDON—60 caisses, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 14 juin 73, rue des Magasins.

TABAC—12 bts du Kentucky, criblé, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 15 juin 73, rue des Magasins.

INDIGO DE CARACCAS, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 16 juin 73, rue des Magasins.

NOIX MUSCADES—20 barillets, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 16 juin 73, rue des Magasins.

POSTES et PLOMB en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 12 juin 73, rue des Magasins.

PORC—1000 barils de porc [illegible] rumps jols, &c. à vendre par ADAMS HARTWELL & Co. 16 juin 20, rue Poydras.

FARINE—200 barils en débarquement du steamer Boatheemer, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 16 juin 20, rue Poydras.

CIMENT Hydraulique—300 barils en barquement et à vendre par O. BEDFORD & BECK, 15 juin 34, rue de la Douane.

FARINE—500 barils en débarquement et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 14 juin 89, Tchoupitoulas.

PIASTRES MEXICAINES, à vendre par J. M. CABALLERO, 15 juin 35, rue Vieille Levée.

DOUBLONS MEXICAINS, à vendre par J. M. CABALLERO, 15 juin 35, rue Vieille Levée.

JAMBONS de famille—22 boucauts, 9 tierçons et 6 barils jambons supérieurs, à vendre par LAFET & AMELUNG, 12 juin 111, rue Tchoupitoulas.

TOILE d'emballage épaisse, du Dundee, de 44 pouces, en magasin et à vendre par WILLIAM FREHN, 12 juin 39, Douane.

CLOUS—400 barriques clous assortis de Sutton, à vendre par TUFTS & HOBART, 8 juin 33, rue de la Douane.

CHANDELLES—100 caisses de blanc de baleine pressées, 100 caisses suif de différentes marques, à vendre par TUFTS & HOBART, 8 juin 33, rue de la Douane.

SAVON—2000 caisses savon extra No. 1 et 2, de marques différentes, à vendre par TUFTS & HOBART, 8 juin 33, rue Douane.

MOUSSELINES de coton de Bates Hydes & Co. à vendre par TUFTS & HOBART, 8 juin 33, rue Douane.

FICELLE—50 balles ficelle de l'Inde de 2 et 3 fils, à vendre par TUFTS & HOBART, 8 juin 33, rue Douane.

SAUMONS épicés en barillets et baril, à vendre par TUFTS & HOBART, 8 juin 33, rue Douane.

CONSERVES et salaisons de toutes sortes, d'Underwood et autres, à vendre par TUFTS & HOBART, 8 juin 33, rue Douane.

MIDDLINGS porc mess et dessécé, 6 boucauts jambons et épaules, 20 barillets graisse, en débarquement et à vendre par LAYET & AMELUNG, 8 juin 111, Tchoupitoulas.

70 BALLES Tabac en feuille de la Havane, qualité supérieure, à vendre par F. TIO, 10 juin 66, Ste. Anne.

SUCRE raffiné, en poudre, cassé et en pains, de différentes qualités, de la raffinerie de sucre de Boston, constamment en mains et à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 40, Gravier. 7 juin

SAUMONS épicés, en barils, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 7 juin 40, rue Gravier.

SEL—1000 sacs sel gros, à bord de la goélette Hornet, au nouveau Bassin, à vendre par GINN & DUNN, 7 juin 54, Nouvelle Levée.

PEAUX DE CHEVREUIL—6 balles de choix à vendre par JAMES E. WOODRUFF, 7 juin 35 rue du Camp.

CIGARES—100,000 de différentes marques, à vendre par J. N. RICULFI, 7 juin 14, rue Toulouse.

TRAITES SUR BOSTON à vendre par THAYER & CUSHING, 7 juin 30, Gravier.

SUCRE—140 boucauts de sucre, première qualité, en débarquement du steamer Tuche, vis-à-vis la rue Bienville, à vendre par HENRY TETE, 7 juin 13, rue Conti.

CHANGE—Traites sur New York et Philadelphie, à vendre par HENRY TETE, 7 juin 13, rue Conti.

BRIN BRUN—8 balles en magasin et à vendre par L. A. LEVY Jr. 7 juin 30, rue de la Douane.

COUTIL A MATELAS—30 balles coutil épais, de Trenton, venant d'arriver et à vendre par L. A. LEVY Jr. 7 juin 30, rue de la Douane.

PAILLASSONS DE PLANCHER—150 rouleaux paillassons, unis, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, à vendre par L. A. LEVY Jr. 7 juin 30, rue de la Douane.

MOUCHOIRS PONGEE—300 pièces mouchoirs pongee, de fortes teintures, et de grandes largeurs; aussi, 250 pièces dito moyens, excellente marchandise, à vendre par L. A. LEVY Jr. 7 juin 30, rue de la Douane.

PANTALONS de coton de, &c.—2 caisses pantalons de cotonnade, 2 do. coutil français, en magasin et à vendre par L. A. LEVY Jr. 7 juin 70, rue de la Douane.

SUCRE RAFFINE, en poudre, cassé et en pain, de 1re qualité, de la raffinerie de Boston et à vendre constamment par H. A. NORCROSS & Co. 6 juin 40, rue Gravier.

EN débarquement du navire Brazambo, 10 caisses coton sur bobines, de la marque Robertson, R. Farquharson, Paisley, à vendre par KENNEDY, DUREL & Co. 3 juin Toulouse, 66

VINS, Champagne, vin du Rhin, Port, Madère, Sherry, Ténériffe, Claret et Port Mahon, en futailles et en caisses, à vendre par B. VALLS, 35, rue Gravier.

CIGARES—Un assortiment complet des meilleures fabriques de la Havane, en magasin et à vendre par B. VALLS, 35, rue Gravier.

BOTTES, Souliers et Chapeaux—En débarquement des navires Tennessee et Sweden, 120 caisses bottes, souliers et brodequins comprenant un assortiment général de ces articles; 60 douzaines chapeaux de laine; 175 do feuilles de palmier, à vendre à bas prix pour du comptant ou du bon papier. A. F. DUNBAR, 27 mai 19, Douane.

AUX HABITANTS—Un lot de briques à feu, à choix d'Angleterre, des meilleures marques, à vendre par W & M MURPHY, 26 mai 133, Vieux Bassin, 167, rue des Remparts.

GOUDRON—300 barils goudron frais en bon état, pour l'expédition, à vendre par W & M MURPHY, 133, Vieux Bassin, 137, Remparts.

ABSINTHE Suisse—100 caisses absinthe suisse en débarquement du navire Hindoo et à vendre par 11 juin J. ALBERT, 20, rue St. Louis.

CAFE de Laguayra—En débarquement de la goél. Elizabeth, et à vendre par SCHMIDT & Co, 3 juin 66, Bienville.

VINS DE MARSEILLE—700 barriques vin de Marseille, marques Bondol, Elysée Baux, frères, en magasin et à vendre à des conditions avantageuses par J. T. BONNET, 26 av—30 9, rue Royale.

DOUVELLES—120,000 douvelles à pipe, à vendre à 26 mai 20 le mille, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale.

ON voudrait acheter une propriété ou deux petites, pour du comptant en ville ou dans un des faubourgs immédiats, s'adresser à B. & A. SOULIE, 30 av 33 Bienville, au premier.

CHANDELLES—120 caisses de blanc de suif, et 100 caisses blanc de baleine, récemment reçues et à vendre par WM. GRANT, 31 mai 28, rue de la Douane.

SAVON—500 caisses savon, marque de Valentine extra no. 1; savon d'Ox et de Boston, reçues et à vendre par WM. GRANT, 31 mai 28, rue de la Douane.

SUCRE de la Havane—Blanc et brun, de choix, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 26, rue de la Commune.

BACON—[illegible] Louisville, Cincinnati et St. Louis. [illegible] GEO. O. HALL, 21 mai

TOILE d'Emballage épaisse d'Allemagne—500 pièces de 42 à 44 pouces de largeur, à vendre par O. H. MISSEGAES, 26 mai 26, Vieille Levée.

CIGARES—400,000 cigares, trabucos et regalias de diverses marques, à vendre par O. H. MISSEGAES, Vieille Levée.

UN assortiment de cordage de Manille, à vendre en débarquement du navire Gov. Davis, par BLANCHARD, EIMER & Co. 39, Bienville.

ANES et ANESSES importés de Malte directement par le soussigné à bord du navire Wm. Tell, à vendre par A. S. BARKER, 30 mai—10 49 1/2, rue de la Commune.

CITRONS de Messine de qualité supérieure, à vendre par A. S. BARKER, 29 mai—10 49 1/2, rue de la Commune.

PITRE—Quelques balles de jorge, dimensions, à vendre par A. S. BARKER, 30 mai—10 49 1/2, rue de la Commune.

PLAQUES de fer blanc—En caisses de Pontypool, 1 et X en débarquement et à vendre par PRIESTLEY & BEIN, 10 N. Levée.

FERBLANC—[illegible] à vendre par CHARLES CLEGG, 11, St. Charles.

[illegible] SUCCESSIONS

[illegible] GORDON.

SAMEDI 19 juin 1841, à une heure p. m. Par vertu [illegible] de la Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 17 mai 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de [illegible] Gordon, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, la propriété foncière et mobilière ci-après décrite:

Sam nègre Français âgé d'environ 41 ans.
Phebé, négresse [illegible]

PROPRIETE FONCIERE.

Un lot de terre situé au faubourg Nord [illegible] Philippe et Girod, et mesurant mesure anglaise vingt deux pieds de face à la rue Philippe, sur [illegible] pieds de profondeur mesure française [illegible] bâtisses et dépendances.

Conditions de la vente—Les esclaves [illegible] comptant, le foncier à six mois de crédit, pour billets endossés à la satisfaction [illegible] hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les dits billets à échéance porteront intérêt à raison de [illegible] pour cent par an jusqu'à paiement; les actes de vente seront passés devant notaire aux frais des acquéreurs.

W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testaments.

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant D. McCoy, not. pub.

SUCCESSION DE TOUSSAINT MOSBY Jr.—Vente par le Régistre des Testaments—Vendredi dix huit juin 1841, à une heure p. m. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nlle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu pour compte de la succession de Toussaint Mosby Jr., la propriété ci-après désignée, savoir:

[illegible] nègre âgé d'environ 19 ans, blanchisseuse.

Conditions de la vente—Dix mois de crédit pour billets endossés à la satisfaction de la veuve du défunt portant intérêt à raison de huit pour cent par an et assuré par hypothèque sur le dit esclave jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant D. L. McCoy, not. pub.

SUCCESSION de Victor [illegible] Michel—Vente [illegible] le Régistre des Testaments—[illegible] 1841, à une heure p. m., à la Bourse de la Cité, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du 1841, il sera vendu pour compte de la succession de Victor Michel le terrain et la maison situés au faubourg Marigny [illegible]

Conditions—Comptant. [illegible]

W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testaments.

N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Felix Percy, notaire public.

SUCCESSION de Antoine Car, et de Françoise Lambert son épouse—Vente par le Régistre des Testaments—Lundi 5 juillet 1841, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 1er juin 1841, il sera vendu pour le compte des successions d'Antoine Caro et de Françoise Lambert son épouse, la propriété foncière ci-après décrite savoir:

Un lot de terre situé en cette ville, rue de l'Hôpital, entre les rues Bourbon et Dauphine, et mesurant 30 pieds de face sur cent vingt pieds de profondeur, avec une maison de tôle y érigée, sur lequel se trouve une maison dans toute sa vétusté.

Conditions de la vente—Un quart comptant, et la balance à six et douze mois de crédit pour billets endossés à satisfaction, et assurée par hypothèque spéciale jusqu'à paiement. Les billets à échéance porteront intérêt à raison de huit pour cent.

W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testaments.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant L. T. Caire, not. pub. 2 juin.

Succession de Gustave Portier, h. c. l.

VENTE par le Régistre des Testaments—Lundi, cinq juillet 1841 à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente de l'hon. Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nlle.-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du premier juin 1841, seront vendus pour compte de la succession de Gustave Portier, h. c. l., les terrains suivants—savoir:

Deux terrains situés au faubourg Washington, désignés par les nums. ci-treize, quatorze et treize-cinq, dans l'ilot numéro quatorze, sur un plan dressé par L. J. Pilié, député-voyer, le dix-sept mai, dix-huit cent trente sept, et déposé à l'étude de Carlile Pollock, not. pub., le cette ville, les dits lots, mesurant ensemble, mesure américaine, trente un pieds, un pouces de face à la rue Clouet, sur une profondeur de cent dix sept pieds, dix pouces et quatre lignes.

Conditions: comptant.

N. B. Les actes de vente pardevant Felix Percy, notaire pub., aux frais des acquéreurs.

8 juin. W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des testaments.

SUCCESSION FAURE.

Vente par le Régistre des Testaments.

LUNDI, vingt huit juin 1841, à une heure de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente rendu le 25 mai 1841, par l'honorable cour des preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, les biens fonciers ci-après décrits, savoir:

1o. La moitié indivise de deux lots de terre situés en cette ville, au faubourg Franklin, désignés par les numéros vingt et vingt et un, dans l'ilet No. cinq, sur un plan dressé par Joseph Pilié le 14 mai 1833, déposé chez Carlile Pollock, not., mesurant les dits lots, chacun, trente-quatre pieds six pouces de face à la rue St. Jean Baptiste sur cent vingt pieds de profondeur.

2o. La moitié indivise d'un lot de terre, ou cette portion, dans la partie du faubourg Washington connue sous le nom de Couvent au faubourg Pandelly, désigné par le numéro vingt trois sur un plan dressé par Joseph Pilié et déposé chez Pollock; mesurant et compris entre les rues Tricou, Desforgé, Girod et Urquhart, contenant ainsi lots sus ou dépendances.

Conditions de la vente—Un dixième comptant, et la balance à quatre, huit, douze et seize mois de crédit en billets endossés à la satisfaction avec hypothèque.

W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testaments.

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Théodore Seghers, not. pub.

SUCCESSION de William G. Logan.—Vente par le Régistre des Testaments—Lundi, vingt un juin 1841, à une heure de l'après-midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 27 février 1841, seront vendus pour compte de la succession de feu William G. Logan, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

Quatre Lots de Terre, ensemble avec toutes les améliorations qui y trouvent, situés au faubourg des Religieuses, paroisse de Jefferson, désignés par les lettres A, B, C, D, sur un plan dressé par C. F. Zimpel, arpenteur, et annexé à un acte passé par devant Joseph S. Marks, notaire public, de la Nouvelle Orléans, le 14 février 1836. Le lot A mesure trente deux pieds de face à la première rue, avec une profondeur de cent trente pieds; le lot B, mesurant ensemble, contre l'alignement du côté de la rue Felicité, et ayant en deux cinq lignes de profondeur du côté attenant au numéro deux; sur trente deux pieds de face, cinq pouces et six lignes de large dans le fond, et le lot D la rue Felicité, et cent vingt cinq pieds six pouces de profondeur du côté attenant au numéro cent vingt trois pieds trois pouces et six lignes de large dans le fond; le numéro trois mesure trente pieds à la rue Felicité, avec un côté vingt pieds et six lignes de profondeur; cent vingt trois pieds trois pouces et six lignes de large dans le fond.

Conditions, comptant.
12 mai W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testaments.

SUCCESSION du docteur David C. Ker.—Vente par le Régistre des Testaments—Lundi 5 juillet 1841, à une heure de l'après midi, à la Bourse rue St. Louis, entre Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 13 mai 1841, seront vendus pour compte de la succession de feu Docteur David C. Ker, les esclaves suivants, savoir:

YORK, nègre âgé de quarante ans.
LUCY, mulâtresse, âgée de trente ans.
SUSAN, négritte d'environ onze à douze ans.

Conditions de la vente: Les esclaves moitié comptant, et la balance à six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

N. B.—Les actes de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 3 juin.

SUCCESSION FRADINES—Vente par le Régistre des Testaments—Samedi, dix-neuf juin 1841, à une heure de l'après-midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 15 mai 1841, il sera offert en vente publique à l'encan à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feue Christine Fradines.

Un quart de la négresse nommée Sophie, négresse âgée de cinquante six ans, excellent sujet et propre à tout, mais maladive.

Conditions comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testaments.

N. B. L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Felix Percy, n.-d. public. 17 mai

SUCCESSION JOSEPH LABEAU (époux décédé de)—Vente par le Régistre des Testaments—Jeudi le 24 juin 1841, à 4 heures de l'après midi, sur la rive gauche du bayou St. Jean, près du lac Pontchartrain, en vertu d'un ordre de vente de la Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 10 juin 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Marie Dollar [illegible] épouse décédée de Joseph Labeau, h. c. l. les effets mobiliers appartenant à la dite succession, consistant en meubles de maison et

SIX VACHES & QUATRE VEAUX.

Conditions—Comptant.
11 juin W. F. C. DUPLESSIS, Rég des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu Pierre Guérin—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte provisoire présenté par Joseph Maurice, administrateur de la succession de feu Pierre Guérin, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains, répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
10 juin W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testaments

COUR DES PREUVES—Attendu que François Quétant a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'être nommé exécuteur testamentaire datif ou administrateur, ou l'un ou l'autre, de la succession de feu NICOLAS GIROD.—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
9 juin W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testaments.

COUR DES PREUVES—Attendu que Jean François Girod a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'être nommé exécuteur testamentaire datif, ou administrateur, ou l'un ou l'autre, de feu NICOLAS GIROD. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
9 juin W. F. C. DUPLESSIS, Reg. de Test.

COUR DES PREUVES—Attendu que Charles Claiborne a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'être nommé exécuteur testamentaire datif ou administrateur, ou l'un et l'autre, de feu NICOLAS GIROD: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
9 juin W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

COUR DES PREUVES—Attendu que Joseph Girod a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'être nommé exécuteur testamentaire datif ou administrateur ou l'un et l'autre, de la succession de feu NICOLAS GIROD: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
9 juin W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

COUR DES PREUVES—Attendu qu'Alexandre W. Hart Perie a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans à l'effet d'obtenir des lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Samuel Wright, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
7 juin W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testaments

COUR DES PREUVES—Attendu que John Diderich Cordes a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la ville et Paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Ottoe Tienken décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
11 juin Régistre des Testaments.

CHAUX, Briques, Sable, Bois de chauffage, &c.—Constamment en vente, par le soussigné au Bassin Carondelet. 8 oct GEO. GODDARD.

[illegible] ROGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

PORC—Mess, prime, M. O. et porc à l'inspection, et à vendre par ROGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

ACIER—[illegible] anglais, en magasin et à vendre par ROGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

FARINE—100 barils [illegible] en magasin et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 50, rue Gravier.

MARCHANDISES sèches—75 balles toile à draps, à chemises [illegible], en magasin et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.

CORDES d'emballage du Nord—40 rouleaux en magasin et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 50 Gravier.

HUILE [illegible] WM. C. TOMPKINS & Co.

LIQUEURS—[illegible] de J J Dupuy, [illegible] à vendre par O. BEDFORD & BECK, 34, rue de la Douane.

HUILE [illegible] O. BEDFORD & BECK, 34, rue de la Douane.

TOILE A DRAPS et à Voile—[illegible] en débarquement, à vendre par O. BEDFORD & BECK, 34, rue de la Douane.

BEURRE et fromage—[illegible] à vendre par TUFTS & HOBART, 33, rue de la Douane.

POIVRE en grains—40 sacs en débarquement du Vicksburg et à vendre par TUFTS & HOBART, 33, rue de la Douane.

BEURRE—de l'Ouest—20 barillets à vendre par TUFTS & HOBART, 33, rue de la Douane.

CIGARES—[illegible] en débarquement du Vicksburg, de New York, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 73, rue des Magasins.

COTON—[illegible] en débarquement de coton avec le droit de drawback, à vendre par L. A. LEVY Jnr. 12 juin 30, rue de la Douane.

THE [illegible] Young Hyson, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 12 juin 73, rue des Magasins.

JAMBONS importés—6 caisses jambons supérieurs de la manufacture de Dollins Miss & Co. en magasin et à vendre par L. A. LEVY Jr. 3, Douane.

MULETS [illegible] quinze mulets [illegible] en débarquement du brick Pedro de Turpin, à vendre par F. TIO, 10 juin rue Ste. Anne No. 66.

FOIN—400 balles foin en débarquement du navire Mississippi à vendre par JAS. E. WOODRUFF, 11 juin 35, Camp.

PORC—100 barils porc mess prime, M. O. P. O. mess en ordre et prime, épaules, têtes de cochon, à vendre par LAYET & AMELUNG, 12 juin 111, rue Tchoupitoulas.

PORC croisé—100 barils de qualités assorties, à l'inspection et à vendre par LAYET & AMELUNG, 12 juin 111, rue Tchoupitoulas.

TOILE et Cordes d'emballage—125 pièces toile d'emballage et 100 rouleaux de cordes, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 12 juin 25, rue St. Louis.

SUCRE—200 boucauts en magasin et à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 12 juin 25, rue St. Louis.

FOIN de Belle—300 en magasin et à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 12 juin 25, rue St. Louis.

CUIR—25 rouleaux de cuir pour harnais, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 12 juin 25, rue St. Louis.

VINS—40 barriques vin de Bordeaux en magasin et à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 12 juin 25, rue St. Louis.

VINAIGRE—25 barils vinaigre blanc, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 25, rue St. Louis.

CUIR—30 rouleaux, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 12 juin 25, rue St. Louis.

LARD—Un lot de choux à vendre par BENJ. DOUGLASS, 10 juin 12 rue Poydras.

WHISKEY COMMUN—50 barils à vendre par BENJ. DOUGLASS, 10 juin 12 rue Poydras.

FROMAGE—30 caisses fromage de Goshen à vendre par BENJ. DOUGLASS, 10 juin 12 rue Poydras.

PORC—Mess, M. O, prime, P. O., et dizes à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12 rue Poydras.

TOILE d'Emballage de Chanvre supérieure et autres sortes d'Ecosse, à vendre par WILLIAM FREHN, 12 juin 39, rue Conti.

FARINE—Tout bonde à Lord, et de marques de choix, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 12 juin 89, Tchoupitoulas.

PORC—Mess, M. O. croupions et dizes, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 12 juin 89, Tchoupitoulas.

TABAC—25 caisses tabac à chiquer, doux, 25 do do do 2de qualité, manufacturé, à vendre par J. VAIRIN & Co. 10 juin

FARINE—400 barils à vendre par CHARLES BYRNE, 10 juin 148, rue Tchoupitoulas.

CAFE Rio—300 sacs, à vendre par CHARLES BYRNE, 10 juin 148, rue Tchoupitoulas.

GRAISSE—50 barillets excellente graisse, en magasin et à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, rue Poydras.

SEL—1300 sacs à l'île Iste Turques, en magasin et à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, rue Poydras.

POIVRE—400 sacs à vendre par STETSON & AVERY, 10 juin 60, rue Gravier

CAFE—1000 sacs, balance de la cargaison de la Rosalie, de Rio, à vendre par STETSON & AVERY, 60, rue Gravier

PORC—[illegible] barils prime, 50 do m. o. 2 barils croupions, à vendre par STETSON & AVERY, 10 juin 60, rue Gravier

TOILE d'emballage d'Ecosse, à vendre à des conditions avantageuses. ANDREWS & BROTHERS, 20, Camp. 10 juin

SAVON de Boston—400 caisses à vendre par WM. HENRY FULLER, 10 juin 45, rue Poydras.

PORC—100 barils porc mess, 100 do do de prime, 50 barils basses qualités, telles que m. o. mess tendre, tendre prime, à vendre par J. VAIRIN & Co. 10 juin

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet de toutes sortes comprenant des regalias, canones, &c. de marques de choix, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 9 juin 26, Commune.

CAFE de la Havane—400 sacs café Havane vert prime, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 9 juin 26, rue de la Commune.

SUCRE de la Havane, blanc et brun, de qualités prime, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 9 juin 26, rue de la Commune.

CAFE de la Havane, en magasin et à vendre par SCHMIDT & Co. 8 juin 66, rue Bienville.

CAFE Laguayra en magasin et à vendre par SCHMIDT & Co. 8 juin 66, Bienville.

SUCRE de la Havane brun, à vendre par SCHMIDT & Co. 8 juin 66, rue Bienville.

CAFE—300 sacs café Havane vert prime, à vendre par FRATS & HERNANDEZ, 8 juin 27 rue Toulouse.

CIGARES—100,000 cigares de la Havane de différentes marques, à vendre par FRATS & HERNANDEZ, 8 juin 27 rue Toulouse.

GELEE ET PATE DE GUAVABA—En magasin et à vendre par B. VALLS, 8 juin 35 rue Gravier.

AMENDES DOUCES ET AMERES—200 caisses à vendre par B. VALLS, 8 juin 35 rue Gravier.

VINS d'Oporto, Jerez, Ténériffe, Madère, Claret, Port, Mahon etc., en futailles et en caisses à vendre par 8 juin B. VALLS, 35 rue Gravier.

GENIEVRE de Hollande, eau-de-vie de Cognac, à vendre par B. VALLS, 8 juin 35 rue Gravier.

PORC—50 barils porc prime et épaules 40 barillets graisse à vendre par P. A. GIRAUD, 9 juin 12 rue Tchoupitoulas.

ASSORTIMENT de Cordages de 1 3/4, 2 1/4, 3 1/2, 2 3/4, 3, 4, 4 1/2, 5, 6 1/2, 6 1/2 pouces, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 8 juin 36, Bienville.

TRAITES sur France, à vendre par BLANCHARD, EYMER & Co. 4 juin 36, rue Bienville.

TRAITES SUR NEW-YORK, à vendre par BLANCHARD, EYMER & Co, 4 juin 36, rue Bienville.

BOTTES, souliers et brodequins—14 caisses, à vendre par P. MOORE, 4 juin 12, rue de la Douane

CAFE de la Havane—400 sacs café vert, en magasin et à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 4 juin 26, Commune.

CIGARES de la Havane—45,000 cigares de toutes qualités, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 4 juin 26, Commune.

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet de toutes sortes, à vendre par J. M. CABALLERO, 4 juin 35, Vieille Levée.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à 60 jours de vue, à vendre par KOHN, DARON & Co., 4 juin 68, rue Bienville.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, à vendre par KOHN, DARON & Co., 4 juin 68, rue Bienville.

MARCHANDISES POUR LE MEXIQUE—Impériales de 40 pouces et satin blanc et de couleur—Un bel assortiment à vendre à bas prix pour clore une consignation, par CHARLES CLEGG, 14 mai 11 rue St-Charles.

CHAPEAUX—20 caisses Chapeaux gris et noir de Russie, et do. de laine noirs et blancs, en débarquement du Gov. Davis, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 3 juin 134, Magasins.

HABILLEMENTS—20 caisses comprenant un assortiment d'habillements pour la saison, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 3 juin 134, rue des Magasins.

ROUES DE DIABLES—En débarquement du brick Albino, de Philadelphie, trois paires de roues de diables, du grand modèle de haut, avec les écrous, boulons &c. complets, à vendre par JAMES D. DENEGRE, 2 juin 16, rue de la Douane.

CHARRETTES &c.—Le soussigné offre à vendre, un grand assortiment de charrettes, pour un et deux chevaux; des voitures pour 2 et 4 chevaux, avec et sans les planches, idem pour boeufs, brouettes &c., &c., tout de manufacture de Philadelphie, à vendre à bas prix par JAMES D. DENEGRE, 3 juin 16, rue de la Douane.

ARDOISES DE TOITURES—Récemment reçu par le navire Alerte de Liverpool, 640 carrés d'ardoises, de la meilleure qualité, et de dimensions assorties, savoir: 24 sur 12, 22 sur 12, 20 sur 10, 18 sur 10, 16 sur 10, 16 sur 8, et 14 sur 8, lesquelles seront vendues en lots à la convenance des acheteurs, à bas prix pour du comptant. S'adresser à LYALL & DAVIDSON, 24 mai 105, rue des Remparts ou 164, Camp

EN magasin et à vendre par le soussigné:

200 barriques vin rouge, Haut-Brion, Talence, St.-Julien et St.-Estèphe.
10 tierçons vin Talence,
50 do. vin blanc Haut-Barsac,
40 do. vin blanc Haut-Sauterne,
50 caisses vin St.-Julien et St.-Estèphe,
100 do. vin blanc Sauterne,
300 do. vin rouge la Mission, Château-Margaux, et Lafitte,
10 do. vin Muscat,
50 do. vin de Champagne 1re. qualité,
600 paniers anisette fine et surfine,
30 do. vinaigre,
500 do. liqueurs assorties,
40 do. fruits à l'eau-de-vie,
20 do. absinthe Suisse,
30 do. milliers Cigares.
AUGUSTE MOLIER,
26 mai Rue St-Louis, 63.

VENTES DE SHERIF.

[illegible] intervenant vs. la Compagnie des Bateaux [illegible] de Hill & Relf vs. la dite Compagnie.

[illegible] intervenant vs. la même compagnie.

[illegible] Fisk, intervenant vs. la même compagnie.

John [illegible], intervenant vs. la même compagnie.

COUR DE DISTRICT.—No. 20,174—En vertu de quatre writs de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, samedi, 19 juin 1841, à midi,

Les bateaux de remorque Phoenix, Pilot, Semaphore et Shark, ensemble avec leurs agrès, apparaux et meubles. Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant.
J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du premier district.
17 mai—6 en 30j

Hamilton Murray vs. George Henderson.

COUR DE DISTRICT.—No. 18,000—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres, vendredi, 25 juin 1841, à midi,

Un certain billet à ordre pour la somme de $4160, 27 cents, tiré par Wm. L. Gibson et John A. Gibson in solido, à l'ordre de et endossé par George Henderson, daté Hills Ferry, 26 février 1839, et payable le 1er janvier 1841, au comptoir de la Banque de l'Union du Mississippi à Jackson. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.
J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du 1er. district.
12 juin—6t en 10j

Fatime Beluga, f. de c. l., vs. Luce, Tutrice Antoine Tocq son mari.

COUR DE DISTRICT.—No. 16,130—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'hon. Cour de District du 1er. district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, jeudi 17 juin 1841, à midi,

Un certain lot de terre situé dans la rue St. Claude, entre les rues Ste Anne et du Maine, mesurant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Louis Dupré et de l'autre par celle de Jean Bengier, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, et tous les droits &c, y appartenant. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions:—Comptant.
J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du 1er. district.
10 mai—4t en 30j

Hypolite Récol vs. Gaspard Metchichl.

COUR DE PAROISSE—No. [illegible]—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre Chartres et Royale dans cette ville, jeudi le 17 juin 1841, à midi:

La pirogue de caboteur "Ursulines" telle qu'elle se trouve actuellement vis-à-vis la Place d'Armes entre les rues St. Pierre et Ste. Anne—Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.
V. ALLAIN,
3 juin—4t le 8, 8, 12 et 17 Shérif de la Paroisse d'Orléans

Les président, directeurs & Co. de la Banque de la Louisiane vs. Chs. Z. Colsson.

COUR DE DISTRICT.—No 20,263—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres, lundi 19 juillet 1841, à midi, la propriété ci-après savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans cette ville, et mesurant vingt sept pieds de face à la rue Dauphine sur soixante pieds de profondeur, plus ou moins, ainsi que le tout se trouve et comporte, borné d'un côté par la propriété de Jean Antoine Demarchy, et de l'autre côté par la propriété de Mr. Gerrier et Guillot. Le dit lot a été acheté par le dit Colsson d'Etienne Carabey, suivant acte passé par devant Félix Grima, notaire public de cette ville, le 14 septembre 1836.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant.
J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du premier district.
16 juin—4 en 20j

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent, Salut:—Attendu que Hermogène Brown de cette ville ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au Greffe de cette cour en vertu d'un acte fait enregistrer le cinquième jour de mai de l'année 1841, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par le présent sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit, le 8me. jour d'avril de l'année 1841, en vertu d'un ordre de fieri facias émané de cette cour le 16 de mars de l'année 1841, dans l'affaire des syndics de Goodale vs. Wm. F. Jones, No. [illegible] du docket de cette cour, à laquelle vente le dit Hermogène Brown s'est rendu acquéreur pour le prix de $1250 (douze cent cinquante piastres) payé comptant.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, Savoir:

Un lot de terre no. six, dans le faubourg Delord formant l'encoignure des rues Pearl et Lucien, ayant vingt neuf pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Lucien sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, cinq pouces et cinq lignes de profondeur et face à la rue Pearl.

[L. S.] Donné sous ma main et le sceau de cette cour, Bureau du greffier, le 6 mai 1841.
LOUIS R. COURTIN,
27 mai—4 en 30j Député greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire—L'Etat de la Louisiane à tous ceux que ces présentes concernent, salut: Attendu qu'Etienne Armand Canon et André Dotremont Doriocourt, ayant acheté à une vente faite par le syndic des créanciers de Charles Trémoulet, les propriétés ci-après décrites, se sont adressés au greffe de cette cour, pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 10 mars 1834, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires".

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour du premier district judiciaire, qui pourraient avoir droit aux propriétés ci-après décrites, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis, le temps et le mode de la vente, ou pour autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi les dites ventes ainsi faites ne seraient pas confirmées et homologuées.

Les deux propriétés furent vendues le 20 novembre 1840, à la requête du syndic des créanciers du dit Charles Trémoulet, et par le ministère de J. B. Blache, encanteur, dans l'affaire de Charles Trémoulet vs. ses créanciers—No. 18047 du Docket de cette Cour, à laquelle vente les dits E. A. Canon et A. D. Doriocourt, se sont rendus adjudicataires comme suit:

Description des propriétés d'après le transfert judiciaire.

Un lot de Terre situé au faubourg Washington, quartier Lesseps, désigné par le No. un, de l'ilot neuf, sur un plan dressé par Joseph Pilie, le 19 courant, (10 Novembre 1840,) ayant mesure américaine, 100 pieds de face à la rue Craps et Amour, sur 319 pieds 8 pouces et 8 lignes de profondeur, et face à la rue Lesseps, adjugé à Mr. E. A. Canon, pour cent vingt-cinq piastres. $125.

Le lot No. 11 et annexé au précédent (le numéro deux) mesurant 100 pieds de face aux rues Craps et Amour et 319 pieds 8 pouces 8 lignes de face à la rue Lesseps. Le dit lot entouré en pieux.

A Mr. E. A. Canon pour mille piastres. $1000.

Deux lots situés sur le chemin du Bayou et du Milne, désignés par les numéros quinze et quatorze, sur un plan dressé par l'Ecole de Théodore Seghers, notaire public, le numéro quinze formant encoignure, ayant 40 pieds de face au chemin du Bayou, sur 100 pieds de face au chemin de Milne;

A Mr. P. D. Henry, pour six cent cinquante piastres $650.

Le lot numéro quatorze attenant au précédent, mesure 40 pieds de face au chemin de Milne sur 100 pieds de profondeur;

A M. P. D. Henry, pour quatre cent-vingt-cinq piastres, $425.

D'après une déclaration faite par le sieur P. D. Henry, dans l'acte de vente par le syndic des créanciers de Charles Trémoulet à A. D. Doriocourt, passé le 12 février 1841, pardevant W. Y. Lewis, notaire, il appert qu'il avait abandonné tous ses droits, titres et privilèges aux dites propriétés par lui acquises comme susdit au dit André D. Doriocourt.

Conditions—6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de la dite cour du district, le deux juin, A. D., 1841.
P. LEBLANC,
3 juin Député-Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian juge—4 juin 1841—No. 13,684.—François Lambert contre ses créanciers. Il est ordonné que les créanciers de l'insolvable se réunissent dans l'étude de C. Pollock notaire public, le 10 juin 1841 pour fixer les conditions de la vente des propriétés abandonnées par l'insolvable.

Par ordre de la Cour—Bureau du Greffier 4 juin, 1841.
H. PIDOT,
7 juin—7f en 10j Député Greffier.

GEO. W. SMITH, CHIRURGIEN-DENTISTE,

DE PHILADELPHIE,

ETANT de retour du Nord est logé à l'encoignure des rues Carondelet et Hevela, où il sera heureux de donner aux personnes qui les réclament les soins de son art.

Références à la Nouvelle-Orléans.

Jacob Wilcox, Dr. Barnes,
Cuthbert Bullitt, Dr. J. Coxe,
T. Allen Clark & Co, Henry L. Bennet,
Henry Lockett, E. Hyde,
Dr. Luzenberg, Geo. S. Macpherson,
Dr. Duncan, John F. Nisbet.
14 dec 80—

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON

Graveurs de Planches de Billets de Banque.

A la Nouvelle Orléans.

PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Chèques, Sceaux, &c., gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils les exécutent dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.

Ils ont constamment en mains, du papier de billets de banque, qualité supérieure.

Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal. 8 jan

A VENDRE par le soussigné, pour clore des consignations:

100 barriques vin rouge Montferrand, St. Estèphe et Pauillac;
45 barils vinaigre blanc;
21 demi barriques vin rouge;
15 demi pipes et 30 quarts eau de vie Cognac;
1000 caisses vin St. Julien, Lafitte, Gruau Larose, Haut Brion;
4 caisses café à l'huile.
22 av CHS. DUFOUR.

VENTE AU PRIX COUTANT.

LES soussignés désirant vendre le fonds de leur magasin, informent les dames et le public qu'à partir de ce jour ils vendront les marchandises suivantes au prix coûtant:

Mousselines françaises satinées,
" " unies,
" " soies à pois et façonnées, blanches et couleur,
" " brodées pour Rideaux,
Mousselines deuil et demi-deuil,
Cols brodés, garnis et non garnis
Mouchoirs batiste unis et brodés
" " à ourlet et en pièces,
Ginghams français,
Chales filet français riche,
" imitation unis et façonnés
Echarpes soie et filet,
Filet 5/4, 6/4 et 8/4 en pièces,
Chales millions unis et brodés,
" mérinos unis et façonnés,
" mousseline laine, unis et brodés,
" satin et taffetas unis et façonnés,
Dentelles blanches et noires,
Gants soie et fil d'Ecosse,
Soieries noires pour écharpes,
Satins noirs et blancs,
Gros de Naples noir et noir bleu
Gros de Suisse,
Florentines noir et à carreaux, glacés,
Reps unis et façonnés, glacés,
Fantastiques,
Batiste à carreaux pour habits,
Coutils blancs et fantaisie,
Mousseline batiste brodée,
" en drap et en mérinos,
Parasols et parapluies,
Bas, soie unis brodés,
" fil d'Ecosse,
" de coton pour dames et enfans,
Indiennes françaises claires et foncées
Rubans satin assortis,
Velours noirs superfins,
Mousseline laine noires et fantaisie,
Colifichets coupés assortis,
Toile noir et façonné, noir, pour voile et pèlerines, etc. etc., etc.
LORNE & FROIS,
4 juin 21 rue de Chartres.

VIN de Champagne—100 paniers vin de Champagne supérieur en débarquement du navire Hindoo ou en magasin reçu par l'Anne Louise, 700 caisses de à vendre par J. ALBERT,
11 juin 20, rue St Louis

VENTES A L'ENCAN.

D. M. Hughes contre ses créanciers et les créanciers de Hughes & Co.

PAR J. A. BEARD & Co.

EN vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 17 novembre 1838, il sera vendu à l'encan mercredi le 23 juin, à midi, à la Bourse St. Louis, les propriétés suivantes abandonnées par les insolvables à leurs créanciers, savoir:

1o. La moitié indivise de 31 lots de terre situés au faubourg Montreuil et désignés comme suit; sur un plan du dit faubourg, dressé le 6 juin 1831 et déposé dans l'étude de Octave de Armas, not. pub., savoir:

Les no. 26, 6 lots; no. 29, 12 lots; no. 30, 6 lots; no. 31, 6 lots; no. 24, 6 lots; no. 25, 6 lots; no. 34, 6 lots; no. 35, 4 lots; no. 36, 6 lots; no. 37, 6 lots; no. 38, 12 lots; no. 39, 6 lots; no. 40, 6 lots; no. 41, 12 lots; no. 42, 6 lots; no. 43, 6 lots; no. 44, 10 lots; no. 45, 6 lots; no. 46, 6 lots; no. 48, 6 lots et no. 61, 6 lots.

2o. D'un lot situé à la Passe Christiane comté de Hancock, Etat du Mississippi, désigné sur le plan dressé par I. Surget, arpenteur le 6 juin 1836, et déposé dans l'étude de D. L. McCoy, not. pub., par les nos. 16 et 16. Le lot no. 4 a un demi arpent de façade au Golfe du Mexique, vingt huit arpents et cent treize pieds de profondeur sur le côté du no. 4, et qui est borné jusqu'à la ligne de derrière. Le lot no. 16 contigu au précédent a les mêmes dimensions.

Conditions—Pour les propriétés du faubourg Montreuil 1-4 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Pour les propriétés de la Passe Christiane, l'acheteur se chargera du paiement de $90 et de l'intérêt à partir du 10 décembre 1837, 1-4 comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente par devant F. Grima, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 21 mai

PAR L. A. GARRIDEL.

JEUDI, 17 juin 1841, il sera vendu, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 23 avril 1841, à la requête et sous la direction de M. John A. Merle, syndic des créanciers de John A. Merle, F. Poechier, Dedrich Missegaes et de John A. Merle & Co., l'esclave et les actions ci-après appartenant à la masse abandonnée par eux à leurs créanciers, savoir:

1o. DELIA, âgée d'environ 22 ans, négresse intelligente, sujette à boire.

2o. 10 actions de la Banque de la Bourse, de $100 sur chacune desquelles $30, ont été payées.

Conditions—L'esclave Delia, un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actions, à 6 et 12 mois de crédit, en billets approuvés et endossés à satisfaction.

L'acte de vente sera passé par F. Grima, notaire public aux frais de l'acquéreur. 17 mai—17, 31 m 7, 17 juin

PAR F. E. TRICOU, ENCANTEUR.

SUCCESSION de feu M. Nicaud—En vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves de cette paroisse d'Orléans, daté du 6 avril 1841, il sera vendu samedi 10 de juillet, à la Bourse de Cité, rue St. Louis:

Les esclaves suivants, appartenant à la succession de feu M. Nicaud, comme suit:

1. LITTLE WILLIAM, nègre âgé d'à-peu-près 12 ans,
2. GARRETT, do do do 80 do
3. MOSES GOL, do do do 65 do
4. JOHN MENOR, do do do 30 do
5. FRANÇOIS, do do do 50 do
6. MAYME, négresse, do do do 25 do, sujette aux rhumatismes et aux cancers.
7. MARY NICAUD, négresse âgée d'à-peu-près 38 ans,
8. MARIA NICAUD, do do do 40 do

Une maison et un lot de terre dans le faubourg Franklin, désignés par le No. 3 de l'ilot No. 61, d'après le plan spécial du dit vent 1816, déposé en l'étude de T. Seghers, le entre pub. le dit lot mesurant 6 pieds 6 pouces de face sur la rue Morales et sur 120 pieds de profondeur, entre les rues Mandeville et Espagne, avec les améliorations consistant en une bâtisse en brique formant cette première maison deux appartements deux chambres, une galerie, cuisine, &c. cour ou pavage, le tout bâti depuis un an.

TERMES ET CONDITIONS

1o. Le prop ciété en à vendre à 6, 12, 18 24, 30 et 36 mois de crédit pour des billets endossés, &c.

2o. Les esclaves seront vendus un dixième comptant, et la balance à un et deux ans de crédit en billets endossés, &c.

N. B. Tous billets qui seront fournis par les acquéreurs devront être endossés à la satisfaction des exécuteurs, qui se réservent le droit de rejeter les endosseurs proposés, ainsi que le billet qui seront en hypothèque spéciale et porteront 10 pour cent d'intérêt à leur échéance, s'ils ne sont pas payés à leur maturité, sans pour cela que cette clause donne droit d'en retarder le paiement.

Les conditions de la vente devront être remplies dans les quinze jours qui suivront la vente, et faute que les susdites conditions ne soient remplies, chaque esclave ou immeuble sera revendu aux risques, frais et dépens des acquéreurs.

Les actes de vente seront passés pardevant F. Laroche, not. pub.
Nlle. Orléans, 9 juin 1841
9 juin—9 17, 24 ju n 8 et 10 juillet.

PAR S. GUINAULT.

Thomas Bouillet vs ses créanciers.

IL sera vendu le mardi 13 juillet 1841, à midi précis à la Bourse de Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 13 mai 1841 et pour le compte des créanciers du dit Thomas Bouillet, à la poursuite de Marc Lionnet, f. c. l. qui a négligé de remplir les conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 6 juillet 1839 de la propriété suivante:

Un lot de terre situé au faubourg Tremé, désigné par le No. 4 de l'ilot No. 61, compris entre les rues Bonaventure, Ville de St. Philippe et Ursulines, ayant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Robertson sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions—$400 25 cts comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets datés du 10 mars 1837 endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé pardevant C. V. Foucher, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 juin—11 jn.

PAR A. D. DORIOCOURT.

Antoine Maxent contre ses créanciers.

MERCREDI trente juin mil huit cent quarante et un à midi à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour de Paroisse du premier district judiciaire à la requête de Theodule Lessassier syndic des créanciers de l'insolvable, il sera vendu les propriétés et esclaves ci-après désignées, abandonnées par l'insolvable à ses créanciers:

1o. John, nègre âgé de 27 ans,
2o. Minor, négresse âgée de 26 ans,
3o. Antoine, nègre âgé de 25 ans,
4o. Hannah, âgée de 45 ans.

5o. La moitié indivise d'une propriété située rue de l'Hôpital, désignée par le numéro deux sur un plan fait par Joseph Pilie le 3 février 1832, et mesurant plan pied anglais quarante cinq pieds six pouces de face à la rue de l'Hôpital, entre les rues Bourgogne et Rampart, sur cent cinquante neuf pieds six pouces de profondeur, borné d'un côté par la propriété de J. Maubian, et de l'autre par celle de M. L. G. Heligsberg, ensemble la maison et autres bâtisses construites sur ladite terre.

6o. Une habitation située à environ une lieue et trois quarts de la ville, à Gentilly, à droite en allant de la ville au Chef Menteur et ayant ses profondeurs de ce chemin de Chantilly, vingt arpents et profondeur au bout du chemin par l'habitation de Roland Doriocourt et de l'autre côté par l'habitation de Joseph Soniat Dufossat. Sur, ensemble avec quatre vingt nègres, quatorze actions de la banque des Citoyens de la Louisiane, pesant sur ladite propriété. En outre cette propriété se trouve une maison de maître de 2 appartements, de cuisine, des bâtisses, dépendances, cabane et autres.

7o. Un lot de terre situé au faubourg Tremé près de cette ville, désigné par le numéro six de l'ilot No. un plan dressé par Joseph Pilie, alors voyer de cette ville et déposé en l'étude de Carlile Pollock, notaire public en cette ville, le dit terrain mesurant soixante pieds de face à la rue des Ursulines, entre les rues Claiborne et Derbigny, sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble toutes les circonstances et dépendances d'une dite propriété, tous droits et privilèges à ce appartenant, sans exception ni réserve.

Conditions de la vente, pour la propriété rue de l'Hôpital, payable $1231 comptant et la balance un quart comptant et le reste à six et douze mois de crédit pour billets endossés et hypothèque.

L'habitation payable $1231 $2 cents, pour satisfaire un billet dû sur la banque des Citoyens de cette somme, comptant; et la balance un quart comptant et le reste à six et douze mois de crédit, en billets endossés et hypothèque.

Actes de vente, pardevant F. Percy, not. pub. aux frais des acquéreurs. 27 mai—4 jn

PAR E. TASTET.

64 rue Toulouse.

James Medica contre ses créanciers.

IL sera vendu lundi le 21 courant à midi, à la Bourse St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District dans et pour le premier district judiciaire de la Louisiane portant la date du 9 juin 1841 sous la direction de J. Medica, syndic de ses créanciers, la propriété suivante appartenant à la masse des créanciers, savoir:

Un certain lot de terre situé sur bayou Latourche, à environ un mille de Donaldsonville, mesurant 100 pieds de face au bayou sur 100 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, consistant en une maison de résidence en briques, entrepôt, etc.

Conditions—Un quart comptant; la balance à six et douze mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque.

L'acte de vente pardevant Paul Bertus, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 11 juin

PAR N. BARNETT, Encr.

CONFORMEMENT aux provisions d'un acte de l'assemblée générale de l'Etat de la Louisiane, intitulé un acte pourvoyant à la forme modèle et de ses dépendances, et à la création d'un fond d'amortissement, approuvé le 6 mars 1841, et en vertu d'un ordre du trésorier de l'Etat, il sera vendu, samedi le 26 juin 1841 à midi, à la Bourse St. Louis, les propriétés ci-dessous décrites, savoir:

1o. Une portion de TERRE établie en SUCRERIE, située sur la rive gauche du Mississippi, dans la paroisse St. Jacques, à 28 lieues environ au-dessus de la Nouvelle-Orléans, mesurant huit arpents et un tiers de face au fleuve Mississippi, sur 40 arpens de profondeur, bornée sur la ligne d'en haut par la propriété de Joseph Landry, Ste. et sur la ligne d'en bas par les terres de feu Alexandre Chapdu (à la réserve seulement d'un lot de terre contenant un demi acre de façade sur le fleuve, environ vingt toises de profondeur, occupée par Madame Françoise Duchampe la propriétaire dudit lot, laquelle sera exceptée de la vente) appartenant à Dauphin, ensemble avec la maison de résidence, les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus.

2o. Les Esclaves suivants, savoir: Warnick, âgé d'environ 30 ans, Jeffrey âgé de 30 ans, Stephen âgé de 30 ans, Big Stephen âgé de 25 ans, Henry âgé de 20 ans; Louisa âgée de 30 ans, Nancy âgée de 33 ans, avec ses deux enfants, Dinah âgée de 24 ans avec ses deux enfants; Charlotte âgée de 21 ans; Polly âgée de 24 ans; Anthea âgée de 20 ans.

Neuf chevaux, cinq boeufs, ustensiles d'agriculture; une locomotive achetée de la Banque de Carrollton et qui doit être livrée sur l'habitation.

Conditions:—La terre payable à un crédit de 1, 2, et 3 ans; les esclaves à un crédit de 1 et 2 ans, et les autres propriétés pour du comptant. Les billets qui seront fournis pour la terre et les esclaves porteront un intérêt à raison de 5 p. cent par an à partir du jour de la vente, endossés à la satisfaction de la Banque des Citoyens de la Nouvelle-Orléans et garantis par hypothèque sur la propriété vendue.

Les actes de vente par devant A. Ducatel, notaire public aux frais des acquéreurs. 29 mai

Vente de propriétés pour le compte et risque de précédent acheteur.

PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan, vendredi, le 25 courant, à midi, à la Bourse St. Louis, les propriétés suivantes, par ordre du syndic de Schmidt & Hamilton contre leurs créanciers, savoir:

24 lots de terre situés dans l'ilet E, à Carrollton, paroisse de Jefferson numérotés de 1 à 24, inclusivement, et vendus en bloc. Lodit ilet a été acheté à M. George Gourdy, le 21 novembre 1840, et il n'est pas conformé aux conditions de la vente.

Conditions—Comptant pour une somme suffisante pour payer les hypothèques et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant A. Mazureau not. pub. aux frais des acquéreurs. 14 juin

VENTES PAR LE MARSHAL.

Banque de Louisville vs. H. Bonnet & al.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS UNIS—District Est de la Louisiane—En vertu d'un décret interlocutoire de l'honorable Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, je, soussigné, comme commissaire, exposerai en vente publique, à la Bourse St. Louis, vendredi, le 18 juin prochain à midi, les propriétés foncières et esclaves ci-après désignés, savoir:

Un lot de terre situé dans l'ilot borné par les rues Pacanière, Annonciation, Robin et Bassin, appert le plan qui sera exhibé le jour de la vente.

Le lot de terre ci-dessus contient 4 lots de terre et mesurent comme suit:

Les lots Nos. 1, 2 et 3, mesurent 30 pieds, 10 pouces, 5 lignes sur la rue Annonciation, et 37 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, et 26 pieds 10 pouces 7 lignes sur le derrière appartenant à la propriété appartenant à la succession de Prudi.

Le lot no. 4, mesure 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face sur la rue Pacanière et 127 pieds, 10 pouces, 5 lignes de profondeur et 35 pieds, 11 pouces, 3 lignes sur le derrière, comme il appert sur un plan dressé par J. Pilié, arpenteur et joignant le terrain appartenant à F. Troxville.

Aussi—JANE, mulâtresse âgée d'environ 40 ans.
TOM, nègre âgé de 30 ans.
OZIDE, nègre âgé de 30 ans.

Conditions de la vente—comptant.
Bureau du Marshal, 13 mai 1841.
BANDEVILLE MARIGNY,
20 mai—9 juin Marshal des Etats-Unis.

Parti marron de chez les soussignés, le 1er mars dernier, le nègre MORRIS, américain, de taille de 5 pieds 6 ou 8 pouces, d'une constitution assez faible, ayant 30 ou 40 ans, et une hernie. Il était auparavant la propriété de M. Armstrong, dans la rue du Canal. Une récompense généreuse sera donnée à celui qui le rendra aux soussignés.
W & M MURPHY,
26 mai 133, Vieux Bassin.